

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 05 mai 2025

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 25/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 6

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 6

Représentés:

Pour: 6

Excusés: Alexandre BORRELLY

Contre: 0

Absents: Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Tarifs de l'eau 2026 - DE_2025_024

Le maire expose au conseil municipal les conditions générales d'attribution et de versement des aides versées par l'agence de l'eau aux collectivités : pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2028, une aide de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est conditionnée à la tarification d'un prix minimum de l'eau sur le territoire du projet de 1,15 € HT le m3.

Il propose au conseil municipal de facturer le m3 d'eau 1,15 € HT à compter d'octobre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE de facturer le m3 d'eau 1,15 € HT à compter de la facturation 2025/2026.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

le secrétaire de séance



AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/05/2025 004-210402343-20250505-DE_2025_024-DE